

Ministère norvégien des affaires étrangères, Conseil mondial de la santé
Du 8 au 11 avril 2001, Høsbjør, Norvège

L'atelier a rassemblé un groupe d'experts en vue d'explorer les questions, souvent complexes, liées d'une part à l'accès aux médicaments essentiels à des prix abordables dans les pays pauvres et au financement de cet accès, et d'autre part aux encouragements à la recherche et à la mise au point de nouveaux médicaments. Outre les exposés présentés par des experts conseils, juridiques et académiques, l'atelier a recueilli les points de vue exprimés, au cours des exposés et des débats, par des gouvernements, des fabricants issus de l'industrie générique ou de la recherche, des organisations non gouvernementales concernées par les questions de santé et des organisations intergouvernementales. Deux thèmes ont été abordés au cours de cet atelier: la fixation différenciée des prix des médicaments essentiels et le financement de ces derniers.

ceux qui étaient gratuits, n'étaient pas utilisés suffisamment. Parmi les autres facteurs qui influencent l'accès aux médicaments sur la base des besoins médicaux figurent: les services de santé locaux adéquatement dotés en personnel, bien équipés, gérés, financés et centrés sur les priorités et les besoins locaux; des systèmes de distribution efficaces; et l'exemption de tarifs douaniers et de taxes pour les médicaments. Les participants ont attribué une importance différente à chacun de ces facteurs qui influencent l'accès aux soins, mais tous ont reconnu la complexité du problème de l'accès, et sa variabilité d'une situation à l'autre.

Il a été souligné qu'en dépit des prix bas, une augmentation sensible de l'accès aux médicaments essentiels exigerait un financement national et international supplémentaire pour l'achat des médicaments essentiels et pour l'élaboration de systèmes de santé et d'approvisionnement efficaces. Ceci est un fait important non seulement pour les nouveaux médicaments, comme les produits antirétroviraux, mais aussi pour les médicaments génériques essentiels, comme ceux qui traitent la tuberculose, la malaria, la maladie diarrhéique et les infections respiratoires. La mobilisation de ressources nationales dans les pays en développement à revenu intermédiaire est une manière importante d'améliorer l'accès, mais les besoins de financement des pays pauvres devront être pris en charge par la communauté internationale. Le séminaire n'avait pas pour objectif d'évaluer ces besoins ou d'examiner les modalités les mieux adaptées, mais les participants étaient d'accord sur le fait qu'il serait nécessaire d'augmenter sensiblement le niveau d'aide internationale.

Par différenciation des prix, on entend l'adaptation des prix imposés par le vendeur sur le pouvoir d'achat des gouvernements et des ménages dans divers pays. Il a été dit à l'atelier qu'il était possible de pratiquer, de manière plus étendue et durable, le système de fixation différenciée des prix, à condition de pouvoir assurer le bon environnement politique, technique et juridique.

Faisabilité économique – Des explications ont été données sur la faisabilité de la

en gros, aux offres compétitives et aux négociations habiles. D'aucuns ont fait valoir le point de vue que la concurrence générique a aussi permis de faire baisser les prix.

Façons d'appliquer la fixation différenciée des prix – Plusieurs options concernant l'application de la fixation différenciée des prix ont été proposées, parmi lesquelles la mise en place de conditions favorables permettant de

Bien que l'atelier ait largement contribué à une meilleure compréhension de plusieurs problèmes importants, il a été reconnu que de nombreuses questions devraient faire l'objet d'analyses et de discussions approfondies. Il s'agit notamment des questions suivantes:

- Le financement international requis pour garantir l'accès efficace aux médicaments essentiels dans les pays pauvres, et les mécanismes les mieux adaptés à la mobilisation et à la distribution de ces fonds.
- Les méthodes les plus appropriées pour mettre en oeuvre le système de fixation différenciée des prix. A cet égard se posent diverses questions: la manière de déterminer le prix différentiel auquel les produits seront vendus dans les pays les plus pauvres, y compris la manière dont les négociations et la concurrence devraient contribuer, par des mesures conformes aux accords internationaux, à obtenir les prix les plus favorables; les contraintes imposées par le droit de la concurrence; et la manière de développer les encouragements à la fixation différenciée des prix.
- Comment séparer, en termes politiques, la détermination des prix dans les pays développés et la fixation différenciée des prix dans les pays pauvres, y compris en relation avec l'utilisation des systèmes de prix directeurs? Quelles sont les meilleures façons de garantir une séparation efficace des marchés et d'empêcher le détournement des échanges, tout en tenant compte des règles commerciales internationales?
- Comment traiter les pays aux revenus intermédiaires et les populations aisées des pays pauvres dans le cadre de la fixation différenciée des prix?